



communiqué

N°: 184
No.:

Le 23 septembre 1987

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES PRÉSENTE LE
DEUXIÈME VOLUME DU REGISTRE CANADIEN DES MESURES PRISES
CONTRE L'APARTHEID AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a présenté aujourd'hui le deuxième volume du Registre canadien des mesures prises contre l'apartheid au Secrétaire général des Nations Unies, Son Excellence M. Javier Pérez de Cuéllar, dans la salle de l'Assemblée générale.

Ce registre, dont M. Clark avait annoncé la constitution le 13 septembre 1985, couvre la période s'étendant d'avril 1986 à août 1987. Il contient les noms de quelque 5 000 particuliers, sociétés, organisations et gouvernements municipaux canadiens qui ont écrit à M. Clark pour lui faire part des mesures qu'ils ont prises en signe d'opposition à l'apartheid.

À cette occasion, M. Clark a réaffirmé l'opposition du Canada à l'apartheid. Le registre témoigne de l'effort et de l'engagement de milliers de Canadiens en faveur de réformes fondamentales en Afrique du Sud.